

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

ID: 084-218400471-20241210-2024121078-DE

Centre de Gestion

De la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse

Convention de gestion PSC **TARIFS RISQUE PREVOYANCE**

(ANNEXE)

(Applicable à compter du 1er janvier 2025)

Fixés par délibération du Conseil d'Administration du CDG 84 n° 24-24 du 17 septembre 2024

Les sommes dues sont réclamées par le Centre de Gestion de Vaucluse au moyen d'un titre de recettes émis suite à la réalisation des prestations à verser auprès de la Paierie départementale de Vaucluse.

Au profit du

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse, 80 rue Marcel DEMONQUE, Agroparc -C\$ 60508 84908 AVIGNON cedex 9

	Tranche d'effectif de la collectivité (agents CNRACL + IRCANTEC)	Montant
Cotisation au socle de	De 1 à 49 agents	200 €/an
prestations prévues à	De 50 à 99 agents	350€/an
l'article 2 de la	De 100 à 299 agents	500€/an
convention	A partir de 300 agents	750€/an